



## Compte-rendu de la CAP du corps des adjoints techniques



Commission administrative paritaire (CAP) du corps des adjoints techniques des administrations de l'État du 18 mai 2016

• **Approbation du procès-verbal de la CAP du corps des ATMC du 13 octobre 2015.**

• **Examen des titularisations**

Félicitations aux 31 agents proposés par la CAP qui ont été titularisés !

• **Demandes de mouvements et de détachements**

Sur les 33 agents proposés ce jour, 10 candidats ont reçu un avis favorable et 23 autres, un avis défavorable.

• **Examen d'intégration**

Avis favorable de la CAP pour 2 demandes d'intégration.  
Bienvenue à nos deux collègues !

• **Examen d'une demande de démission**

La CAP a émis un avis favorable à la demande de démission d'un agent.

• **Examen de réduction d'ancienneté pour l'année 2015**

À ce jour, seulement 278 fiches d'évaluation professionnelle ont été reçues par le bureau de gestion de la filière technique.

Uniquement 257 agents ont pu voir leur réduction d'ancienneté approuvée lors de cette CAP, les autres devant attendre une décision de l'administration qui sera prise hors instance.

Nous ne pouvons que regretter que la situation de l'ensemble des agents n'ait pu être traitée lors de cette CAP, un certain nombre de structures n'ayant pas remontré les dossiers à temps.

Deux agents ont vu leur demande de réduction d'ancienneté refusée.

Nous serons particulièrement attentifs à ce que les réductions d'ancienneté soient équitables entre tous les éligibles.

**Vos représentants :**

Yvan SIMOËS  
CFDT-CULTURE

Pascal LE FLANCHEC  
CFTC-CULTURE

Paris  
Le 18 mai 2016